

Réf: Dossier N° : 11340

**AVIS DE CONSTITUTION****SOCIETE « HAMMAL DISTRIBUTION »****Siège social : ABIDJAN - TREICHHVILLE AVENUE 9, 12, 21 BP 3128  
ABIDJAN 21**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Novembre 2014, et enregistrés au CEPICI le 23 Février 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « HAMMAL DISTRIBUTION » .

**Objet**: Commercialisation et distribution de bien de consommation ; Importation et exportation de biens ; Vente en gros et en détail ; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l' extension ou le développement.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social**: ABIDJAN - TREICHHVILLE AVENUE 9, 12, 21 BP 3128  
ABIDJAN 21

**GERANT**: Monsieur DIARRA CHEICK HAMMALAH.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2015-B-4488 du 23/02/2015 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°1537 du 23/02/2015

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

